## AR Prefecture

063-200072080-20241029-CC20240801-DE





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **SEANCE DU 29 OCTOBRE 2024**

## Nombre de Conseillers:

En exercice: 53 Présents: 32 Votants: 42

N° CC2024-08-01

**OBJET:** 

TRANSFERTS DE **CHARGES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SES BUDGETS ANNEXES** 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 23 octobre 2024 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents: Jean-Yves ARNAUD; Michel BANCAREL;; Jean-Claude BELLARD, Cédric BOILOT; Christine BONNET; Karine BOURNAT-GONZALEZ; Jean-Claude CAZEAU; Guy CHARTOIRE; Daniel CLUZEL; Serge COMPTE; Robert DUBUIS; Laurent DUMAS; Sylvain DURIN; Bernard FAVIER; Jean-Claude GAILLARD; Bernadette GOURSON; Gilles GOUYON; Bernard GRAND; Jean-Jacques GRZYBOWSKI; Christian JEROME; Michèle MEUNIER; Sabine MICHEL; Christiane MOUGEL; Roger OLLIER; Laurence ORIOL; Anthony PALERMO; Bernard PENY; René POUILLE; Jean-Marc SAUTERAU; Odile SOULIER; Jacques THOMAS;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN; François BRUNET ayant donné procuration à Laurence ORIOL; Jacqueline DUBOISSET ayant donné procuration à Anthony PALERMO; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY; Marc GIDEL ayant donné procuration à Odile SOULIER; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Sabine MICHEL; Pascale JEAN ayant donné procuration à Christian JEROME; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Bernard GRAND;

Excusés remplacés par le suppléant : David SABY remplacé par Claude CHAMBON;

Excusés: Denis ASTRUC; Marc BEAUMONT; Aurélie DEFRETIERE; Claude DUBOSCLARD; Annelyse DURON; Bernard DUVERGER; Christian JOUHET; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON; Marie-Christine LOURDIN; Valérie ROCHE; Marie TARDIVAT;

Secrétaire: Karine BOURNAT-GONZALEZ;



#### AR Prefecture

063-200072080-20241029-CC20240801-DE Reçu le 13/11/2024

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal et aux budgets annexes de la communauté de communes,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°CC2024-03-04 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget principal,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°CC-2024-03-06 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget annexe « Location de locaux professionnels de la CCPSE »,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°CC-2024-03-07 du 9 avril 2024 relatif au vote du budget annexe « Zones d'activités de la CCPSE »,

**Considérant** que le budget principal de la communauté de communes a pris en charge des dépenses de ses budgets annexes à hauteur de **87 467 €**,

# Propose au Conseil d'Communautaire:

- De fixer le montant du remboursement du budget annexe « Location de locaux professionnels de la CCPSE » au profit du budget principal à hauteur de 64 698 € correspondant à :
- le poste de chargé de développement économique (12810€) et manager de commerce (9959 €) à hauteur de 25%,
- l'agent technique en CUI à 100 % (10369€)
- l'agent d'accueil animation à hauteur de 100% (31 560 €) soit un total de 64 698 €.
- De fixer le montant du remboursement du budget annexe « Zone d'activité de la CCPSE » au profit du budget principal à hauteur de 22 769 € correspondant à:
- le poste du chargé de développement économique (12810 €) et manager de commerce (9959 €) à hauteur de 25%
  soit un total de 22 769 €

# Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions de remboursement sus-décrits,
- charge M. le Président de l'exécution et de la publication de cette délibération.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 29 octobre 2024.

Laurent DUMAS